

# Seine-Saint-Denis : Pierrefitte et ses «6000 habitants fantômes» demandent des comptes à l'Etat

Par Elsa Marnette Le 24 octobre 2021 à 08h00

« Pierrefitte s'est livrée à sa propre chasse aux fantômes. » Derrière la formule humoristique, martelée lors d'un goûter d'Halloween organisé sur la place de la mairie ce samedi, se niche une dure bataille qu'entend mener le maire (PS) de Pierrefitte (Seine-Saint-Denis) Michel Fourcade : faire reconnaître [la population réelle de sa commune](#) et obtenir les dotations de l'État qui vont avec.

Lorsqu'en 2019, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui effectue des recensements réguliers, lui assure que sa ville perd des habitants, l' élu n'y croit pas et craint « une redoutable anomalie ». Il missionne alors trois agents municipaux pour qu'ils frappent aux portes et mènent cette « chasse aux fantômes ». Leurs conclusions viennent d'être portées à la connaissance du conseil municipal : selon eux, 6 000 habitants n'ont pas été comptabilisés lors des derniers recensements de l'Insee.

Le mauvais comptage aurait débuté en 2006, année où la compétence urbanisme est passée de la ville à l'agglomération de Plaine commune : à partir de cette date, « les constructions nouvelles et les démolitions n'ont plus été comptabilisées », détaille Michel Fourcade, ce qui représente 480 logements démolis et 1 800 logements construits, « soit un différentiel de 1 300 logements ».

## L'erreur serait rectifiée à partir de 2023

Or, l' élu rappelle que les dotations de l'État vont avec le nombre d'habitants. Son équipe chiffre le manque à gagner depuis 2006 à 28 millions d'euros. Rien qu'en 2021, ce serait 3,5 millions d'euros de subventions qui n'auraient pas atterri dans les caisses de la ville, [une des plus pauvres de Seine-Saint-Denis](#). « Avec ça, on aurait pu construire une école en plus, ça nous permettait de faire un centre culturel, une extension du conservatoire de danse et de musique qui est exigü. Nous n'avons pas non plus de salle de spectacle. Pour dépenser cet argent, nous ne sommes pas inquiets. »

Encore faut-il le recevoir. L'Insee, qui n'était pas en mesure de nous répondre en amont de la manifestation de ce samedi, aurait indiqué à la ville que l'erreur serait rectifiée à partir de 2023. Trop tard, pour le maire, qui a récemment écrit à la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, pour lui exposer ce problème de taille et demander des comptes.

Ce samedi, les élus locaux ont reçu le soutien du député (PCF) de la circonscription Stéphane Peu. « Derrière ces chiffres, il y a des dotations financières, les conséquences sont considérables », insiste l' élu, qui considère « l'appareil statistique de l'Insee comme plus efficient ». Et de s'appuyer sur le [rapport parlementaire Cornut-Gentille, rendu en 2018](#) : « Dans le rapport, nous notions un différentiel de 300 000 personnes entre le recensement de l'Insee et la réalité du département. Déjà, à population égale, la Seine-Saint-Denis a moins

de juges, moins de policiers, moins d'enseignants. Cette situation à Pierrefitte aggrave encore les disparités. »

## « Nos habitants méritent des infrastructures de qualité »

« Ce sont 6 000 fantômes qui ont des besoins, on les retrouve dans les crèches, les écoles, les activités culturelles, les centres sociaux, on les retrouve partout, ajoute l'adjoint aux finances, Christian Alloncius. On veut médiatiser cette affaire parce qu'on s'estime lésés. Nos habitants méritent des infrastructures de qualité et pour cela, il faut avoir les moyens. »

Pour beaucoup, les habitants présents au goûter d'Halloween ont découvert l'ampleur du sujet. « C'est étonnant, j'ai l'impression qu'on fait des recensements tout le temps », commente Christelle, mère de sept enfants. « Nous sommes étonnées, réagissent Ghania et Marie-Ange. Mais c'est vrai qu'il manque des écoles, il manque des crèches, des logements, il manque plein de choses. Vous allez à la Poste, il y a une file d'attente jusqu'au milieu de la nationale ! C'est blindé partout. »